

L'Association de Gestion du Centre d'accueil polyvalent (CAP) de SAINT-FRONT(43) recrute sur un CDI à Temps plein :

Un-e Directeur-trice

Préambule et projet associatif :

L'association de gestion du Centre de Saint-Front lance un appel à candidature en vue du remplacement de son directeur dont le départ prendra effet à mi-avril. Une période de tuilage d'un mois est prévue pour faciliter la transition.

Le projet de l'association de gestion du Centre de Saint-Front s'inscrit d'une part dans les ambitions, les valeurs et les pratiques liées à trois champs :

- *celui du développement durable et de la transition écologique*
- *celui de l'éducation populaire*
- *celui de l'économie sociale et solidaire,*

mais aussi dans une dimension « locale » qui vise l'ancrage de sa mise en œuvre dans les enjeux de son territoire.

Le pilotage de ce projet en termes de gouvernance est assuré par un conseil d'administration composé majoritairement des représentants des deux associations laïques cofondatrices, les Ceméa et la ligue de l'enseignement de Haute-Loire et de la municipalité de Saint-Front.

Le Centre d'accueil est l'outil principal de l'association pour la mise en œuvre de ce projet.

Suite à un diagnostic conduit en 2018 par des étudiants en Master à l'Université de Clermont-Auvergne, le conseil d'administration a validé plusieurs pistes d'actions à développer ou consolider à court et moyen terme.

L'acquisition récente d'un Écolabel en a été une des traductions qui met aussi en évidence l'attention permanente que porte l'association quant-à l'évolution et l'enrichissement de son programme d'action et de développement.

Descriptif de la structure :

Le Centre Permanent de St-Front (village de Haute-Loire de 400 habitants à 1 200m d'altitude) est une **structure d'accueil collectif** composée d'un hébergement de 130 lits ainsi que d'une base d'activité avec une ferme pédagogique et un Centre équestre/poney-Club saisonnier. Actuellement entités séparées, les Conseils d'administration de CAP et de l'Association gérant la Ferme Pédagogique et Centre Équestre étudient des hypothèses d'évolutions structurelles

Notre implantation en moyennes montagnes nous permet d'avoir une double saison, l'essentiel de l'activité se déroulant de Janvier à Septembre . En premier lieu, nous sommes

organisateur de classes de découvertes et de colos mais nous accueillons aussi une grande diversité de groupes de mineurs ou d'adultes.

Nous assurons la restauration de l'école du village. Nous proposons des animations environnement pour des groupes à la journée ou des vacanciers.

Activité annuelle :

CAP : 620 000 € de chiffre d'affaires - 11 000 nuitées - 7 permanents

FPE/CE : 120 000 € de chiffre d'affaires - 1 permanent

Vous pourrez trouver de plus amples renseignements sur notre établissement et nos séjours à partir du site internet : www.cap-st-front.fr

Les 4 grandes fonctions exercées par le directeur ou la directrice :

- 1. Participer à l'évaluation et à l'évolution du projet d'action et de développement de la structure en cohérence avec le projet de l'association**
- 2. Conduire et mettre en œuvre ce projet d'action et de développement et en rendre compte auprès des instances de gouvernance**
- 3. Animer l'équipe et gérer les ressources humaines et la démarche « qualité, sécurité, santé au travail et Environnement »**
- 4. Assurer la gestion financière, matérielle et administrative de l'association**

Ainsi le directeur ou la directrice :

1. Participe à l'évaluation et à l'évolution du projet d'action et de développement de la structure en cohérence avec le projet de l'association :

- Partage et analyse les données qualitatives et quantitatives de l'activité de la structure avec les instances de gouvernances
- Identifie les évolutions des partenariats construits ou à construire avec des acteurs locaux qui pourraient influencer sur le projet de développement de la structure avec ces instances
- Contribue à l'analyse du fonctionnement de la structure en vue d'éventuelles perspectives d'évolution.
- Explicite et documente les processus de prises de décisions au sein de la structure
- Prépare, en lien avec le bureau, les conseils d'administration et assemblées générales, en assure le suivi des comptes- rendus et la mise en œuvre de leurs décisions .

2. Conduit, met en œuvre et évalue ce projet d'action et de développement : *(Le directeur ou la directrice s'appuie sur un travail d'équipe étroit avec le coordinateur et la coordinatrice et plus globalement sur une équipe permanente engagée pour conduire à bien le projet) .*

- Anime et développe les relations stratégiques, avec les partenaires, conduit les actions de représentation et mobilise les réseaux professionnels.
- Favorise le fonctionnement démocratique , la participation des personnels, des différents services à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet de développement et de la vie de la structure.

- Met en œuvre des actions de communication et d'information interne pour favoriser l'implication des parties prenantes au projet de développement de la structure dans le respect de ses valeurs et ses orientations.
- Explicite de quelle manière la démarche d'évaluation sera intégrée aux pratiques des équipes de la structure
- Favorise les liens et les articulations entre les services de la structure et entre les services de la structure et les intervenants extérieurs
- Impulse et coordonne la recherche de clientèle, engage des opérations de commercialisation, développe et anime des outils de communication.

3. Anime l'équipe et gère les ressources humaine et la démarche « qualité, sécurité, santé au travail et Environnement » :

- Gère l'équipe de salariés : recrutement, formation, accompagnement, organisation du travail, contrôle, évaluations, transmission des éléments pour les payes et vérification.
- Organise les délégations, y compris la sienne, en tenant compte des ressources à disposition
- Recherche un équilibre dynamique par une démarche de transversalité entre l'accueil, la restauration, les hébergements et l'animation.
- Installe et anime des temps collectifs initiés pour mobiliser et donner du sens au travail des équipes
- Il veille à la qualité de vie au travail et aux conditions de travail, il repère les risques, notamment psycho-sociaux et met en place des réponses adaptées

4. Assure la gestion financière, matérielle et administrative de l'association (*l'exercice de cette fonction est accompagné par un expert comptable*)

- Élabore le budget prévisionnel et le plan d'investissement de la structure en tenant compte des évolutions de son projet de développement, de ses ressources financières et de ses charges
- Assure le suivi des tableaux statistiques de fréquentation, contrôle la trésorerie, l'élaboration des devis et les bons de facturation.
- Établit les éléments de clôture des exercices avec le service comptabilité.
- Assure la gestion opérationnelle globale du site, en prenant en compte la diversité de la clientèle accueillie, les objectifs éducatifs de l'association, les spécificités du site, les cadres réglementaires et le budget.
- S'assure de l'entretien et de la mise en conformité des matériels, équipements et infrastructures pour garantir la sécurité des personnels et des usagers
- Se positionne comme garant d'un fonctionnement qui apporte satisfaction aux usagers par une démarche qualité dans les différents domaines du fonctionnement.

L'activité de la structure induit des conditions de travail particulières : travail régulier les week-ends et en période de vacances scolaires, astreintes téléphoniques, horaires journaliers régulièrement coupés ou décalés, travail en soirées...

Compétences et connaissances attendues :

Expérience attendue dans le domaine du tourisme social (accueil familles/adultes/groupes), des séjours collectifs pour mineurs, des séjours éducatifs scolaires.

Expériences dans la gestion d'équipement.

Capacités d'accompagnement dynamique d'une équipe par un management coopératif (recrutement, accueil/formation, accompagnement, contrôle/évaluation).

Sens de la communication, bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles.

Capacités d'organisation : priorisation, efficacité, anticipation, délégation, prise d'initiatives.

Capacités à intégrer les fonctionnements et engagements en place puis à faire évoluer la structure.

Sensibilité forte et implication vis-à-vis de la transition écologique et sociale.

Forte implication active dans le poste qui nécessite une grande disponibilité.

Pratique autonome des outils informatiques

Titulaire du permis B.

Connaissance appréciée des différents aspects réglementaires de la gestion d'une structure d'accueil collectif (commission de sécurité, Plan de Maîtrise Sanitaire ...).

Expériences dans l'Éducation à l'environnement et au développement durable , les activités physiques de pleine nature ou l'agriculture bienvenue.

Conditions de travail :

L'embauche sera effectuée sur un poste de cadre à temps plein en CDI.

Rémunération : Groupe H de la branche ÉCLAT, coefficient 400, salaire brut mensuel de 2860 € plus reprise d'ancienneté suivant les expériences antérieures.

Ce poste de cadre est sous la responsabilité du Président de l'association.

Lieu d'exercice principal : Centre d'Accueil, à Saint-Front en Haute-Loire.

Logement de fonction (type F6) sur l'établissement avec obligation de l'occuper durant les périodes de fonctionnement.

Prise de poste : mi-avril mi-mai pour une période de transition avec le directeur en poste.

Envoyer lettre de motivation et CV par mail à : rousseau.pierre@wanadoo.fr avant le 15 mars 2025.

Entretiens d'embauche prévus le 26 mars sur place.

Pour tous renseignements complémentaires sur le poste, contacter le président : Pierre ROUSSEL sur l'adresse mail rousseau.pierre@wanadoo.fr ou au 06 80 92 51 98